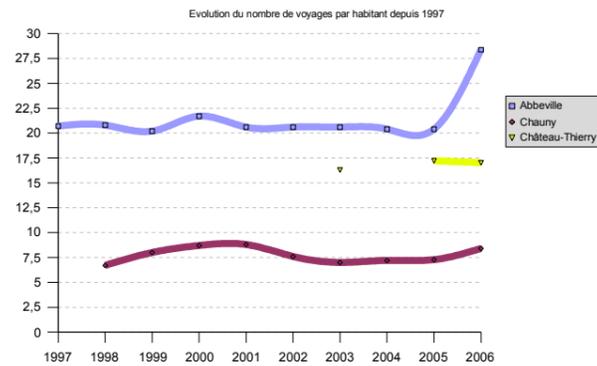
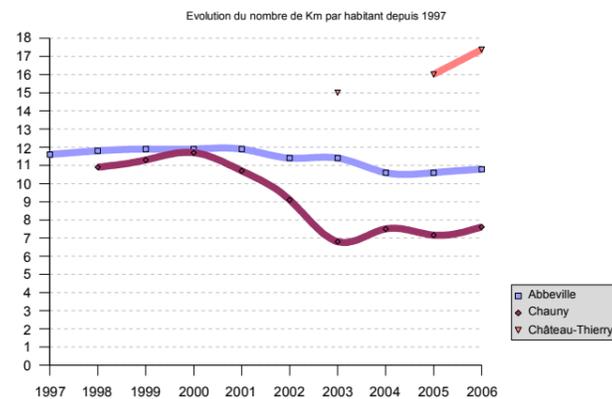


PTU de 20 000 à 50 000 habitants



Manque de données sur certaines années pour quelques PTU (discontinuité des lignes)



Sur Abbeville, la restructuration du réseau a engendré une stagnation du nombre de Km parcourus et une hausse de fréquentation. Ceci laisse à penser que l'offre abbeilloise répond mieux aux attentes des usagers.

PTU de moins de 20 000 habitants

Sur les 6 PTU de moins de 20 000 habitants (Chantilly - Crépy-en-Valois - Liancourt - Méru - Pont-Sainte-Maxence - Senlis), les informations disponibles nous permettent de savoir que :

- ✓ la communauté de communes des Sablons a développé une offre de transport à la demande
- ✓ la commune de Pont-Sainte-Maxence propose une offre gratuite sur le territoire communal

Versement transport

Le versement Transport (VT) est la cotisation payée par les entreprises de plus de 9 salariés assise sur les salaires bruts et destinée au financement des transports collectifs dans les communes ou communautés urbains de plus de 10 000 habitants.

LES TAUX DE VERSEMENT TRANSPORT AU 31/12/2006



Source : AOT 2007

Conclusion

Le territoire des aires urbaines est aujourd'hui bien plus large que celui des périmètres de transports urbains ce qui nécessite de penser à des coopérations interurbaines.

Il convient d'appuyer les politiques adaptées à ce type de territoire comme les offres de Transports à la Demande, et d'encourager les synergies entre les différentes autorités organisatrices de transport à l'image du Syndicat Mixte des Transports Collectifs de l'Oise mis en place en 2007.

Claire FEBBRARI / DRE Picardie

Pour en savoir plus :

Le site Internet de l'Observatoire régional des transports de Picardie : www.ort-picardie.net

le site internet du CERTU : www.certu.fr



Observatoire
Régional
des Transports
de Picardie

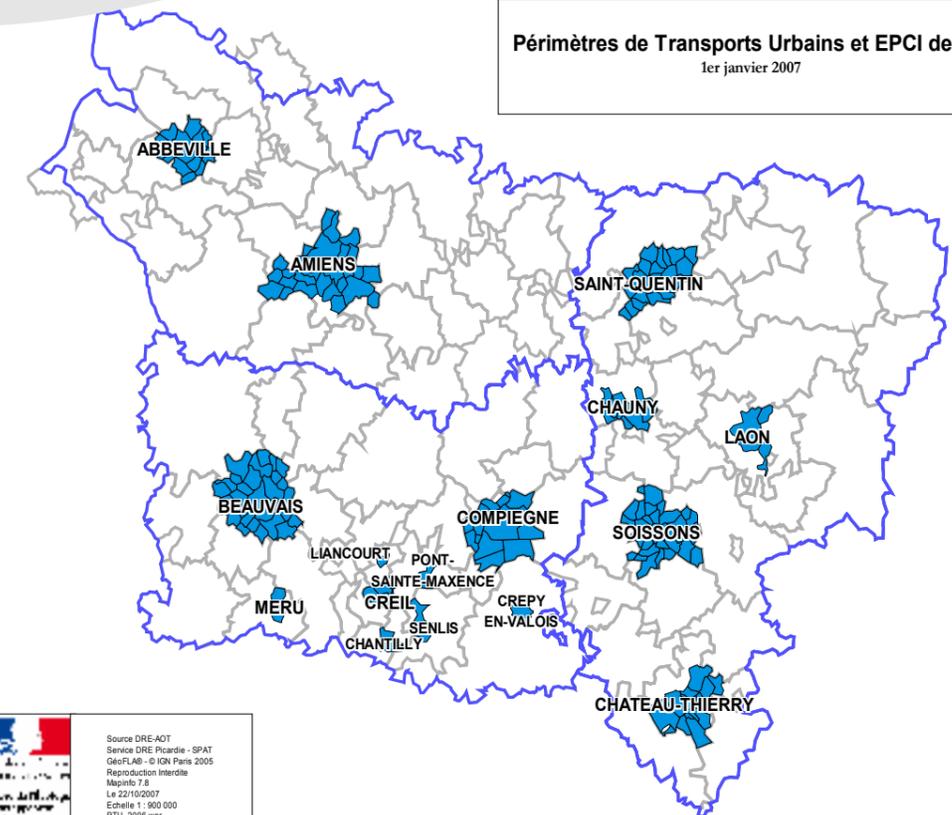
LA LETTRE DE L'ORT – n°23 Le transport urbain de voyageurs

Évolution des transports urbains en Picardie

En Picardie, il existe de fortes disparités entre quelques grandes agglomérations et un environnement encore largement rural structuré autour de bourgs et petites villes. Ce contraste est renforcé quand on examine les transports en communs notamment en comparant les niveaux d'offres et de fréquentations des différents services picards.

L'ORT et le Centre d'Etudes sur les Réseaux, les Transports et l'Urbanisme et les constructions publiques (CERTU) questionnent chaque année, les Autorités Organisatrices de Transport sur leur réseau. Voici donc un panorama descriptif des Périmètres de Transports Urbains dans la région suivi d'une comparaison de ce service par taille d'agglomération.

Périmètres de Transports Urbains et EPCI de Picardie
1er janvier 2007



La lettre de l'ORT –
n°23 Décembre 2007

Directeur de la
publication :
Michel PIGNOL

Réalisation - impression :
Direction Régionale de
l'Équipement de Picardie
ISSN : 1299-9733



Observatoire
Régional des
Transports

56 rue Jules Barni
80 040 Amiens Cedex 1
Tél : 03 22 82 25 87
Fax : 03 22 91 73 77
contact@ort-picardie.net



Source DRE-AOT
Service DRE Picardie - SPAT
GéoFLAB - © IGN Paris 2005
Reproduction Interdite
MapInfo 7.5
Le 22/10/2007
Echelle 1 : 900 000
PTU_2006.wor

En 2006, on dénombre 16 périmètres de transports urbains en Picardie.

Le nombre de communes composant ces périmètres évolue avec les changements affectant les EPCI.

Le Périmètre de Transport Urbain (PTU) est un territoire d'une commune ou ressort territorial d'un établissement public ayant reçu mission d'organiser les transports publics de personnes.

Historique & présentation des PTU

Dans l'Aisne :

■ Agglomération de Château-Thierry

Le réseau couvre 14 communes, il date de 1997. Il est géré par le Syndicat Intercommunal des Transports Urbains de Château-Thierry.

Le réseau est composé de 9 lignes urbaines toutes convergeant vers la gare.

Le ticket est à 0,90 €.

■ Agglomération de Chauny

Le réseau couvre 8 communes, il date de 1995.

Le réseau est composé de 4 lignes urbaines, il est géré par le Syndicat Intercommunal de Transport de l'Agglomération de Chauny.

Le ticket est à 0,90 € avec possibilités d'abonnements.

■ Agglomération de Laon

Le réseau est géré par le Syndicat Intercommunal des Transports Urbains Laonnais.

Le réseau couvre 3 communes et se compose de 6 lignes urbaines et une ligne de Transport à la Demande (TAD) reliant la gare à Loeuilly sur réservation. Cette prestation est assurée par des taxis. Ce réseau comporte une ligne spécialisée « POMA », c'est un mini-métro câblé qui relie la ville basse et la ville haute.

Le ticket est à 1,10 € avec possibilités d'abonnements. Pour le TAD, ticket est à 2 €.

■ Communauté d'agglomération de Saint-Quentin

Le réseau couvre 4 communes. Le réseau est composé de 6 lignes urbaines et de 4 lignes TAD « le transport sur mesure » depuis septembre 2006.

Le ticket est à 1,10 € avec possibilités d'abonnements. Pour le TAD, ticket est à 2 €.

■ Communauté d'agglomération de Soissons

Le réseau couvre 28 communes. Il est géré par le Syndicat Intercommunal des Transport Urbains de Soissons.

Le réseau est composé de :

- 12 lignes urbaines,
 - 9 lignes de desserte rurales en service TAD.
- Pour ses services notamment les réservations TAD, le SITUS possède sa propre centrale de réservation. Le ticket est à 1,05 € avec possibilités d'abonnements.

Dans l'Oise :

■ Communauté d'agglomération du Beauvaisis

Le réseau couvre 28 communes.

Le réseau est composé de :

- 10 lignes urbaines,
- 6 lignes de desserte rurales,
- 4 lignes saisonnières ou hebdomadaires,
- 1 navette vers les parkings relais.

Le ticket est à 0,90 € et gratuit pour les plus de 60 ans et les « invalides ».

■ Chantilly

Le réseau dessert la gare, les établissements scolaires et le musée du cheval. Le réseau est gratuit pour les utilisateurs.

■ Agglomération de la Région de Compiègne

Le réseau, totalement gratuit, est composé de 7 lignes urbaines.

En complément, il existe une offre de transport à la demande payante, ALLOTIC, réalisé par les artisans-taxis.

■ Communauté d'agglomération de Creil

Le réseau couvre 4 communes.

Le réseau est composé de 10 lignes dont 2 scolaires.

Le ticket est à 1 € avec possibilités d'abonnement.

■ Crépy-en-Valois

L'offre concerne uniquement la ville de Crépy-en-Valois. Les lignes, essentiellement scolaires, convergent toutes vers la gare, point de report vers Paris.

■ Liencourt

Pas d'informations à ce jour.

■ Communauté de communes des Sablons

Le réseau de Sablon bus dessert le canton de Méru.

C'est un service transport à la demande (en porte à porte hors de Méru et sur des lignes virtuelles dans Méru) et de deux lignes scolaires.

Le système est déclenché après réservation auprès de la centrale Optio (centrale de mobilité du département de l'Oise).

En complément, une navette gratuite a été mise en place entre la gare et les zones d'activités.

Le ticket est à 0,70 € et gratuit pour les plus de 60 ans.

■ Pont-Sainte-Maxence

Le réseau se compose de 2 lignes pour le transport urbains et scolaires. Le réseau est gratuit.

La fréquentation est de l'ordre de 7 800 voyageurs par semaine.

■ Senlis

Le réseau date de 2000, il est composé de 4 lignes pour le transport urbain et scolaire. Le réseau est gratuit pour les utilisateurs.

La fréquentation est de l'ordre de 10 000 voyageurs par semaine.

Dans la Somme :

■ Communauté de communes de l'Abbevilleis

Le réseau date de 1992, il dessert 13 communes de l'agglomération. Il se compose de 4 lignes urbaines, une ligne scolaire et 4 lignes rurales en service à la demande depuis septembre 2007.

L'offre est complétée par un service de transport à la demande dédié aux personnes à mobilité réduite : EVASION. Le ticket est à 1 € et pour EVASION le tarif est doublé.

■ Amiens Métropole

Le réseau couvre 19 communes des 33 de l'agglomération. Il compte 23 lignes régulières et 10 scolaires. Le réseau comporte un parcours en site propre. Depuis 2004, une offre de TAD existe entre le quartier Etouvie et la zone industrielle Nord. De même, Amiens métropole offre un service spécialisé : TAAM.

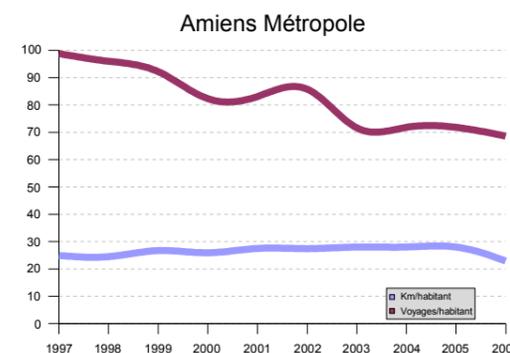
Le ticket est à 1,20 € et AMETIS propose également des abonnements tarifs spéciaux.

Évolution des principaux indicateurs : fréquentation (voy/hab) et offre (km/hab)

PTU de plus de 100 000 habitants

En Picardie, seule la communauté d'agglomération Amiens Métropole compte plus de 100 000 habitants sur son périmètre de transports.

Depuis 1997, l'offre de transport (nombre de Km par habitant) reste stable contrairement au nombre de voyages par habitant qui a légèrement baissé.



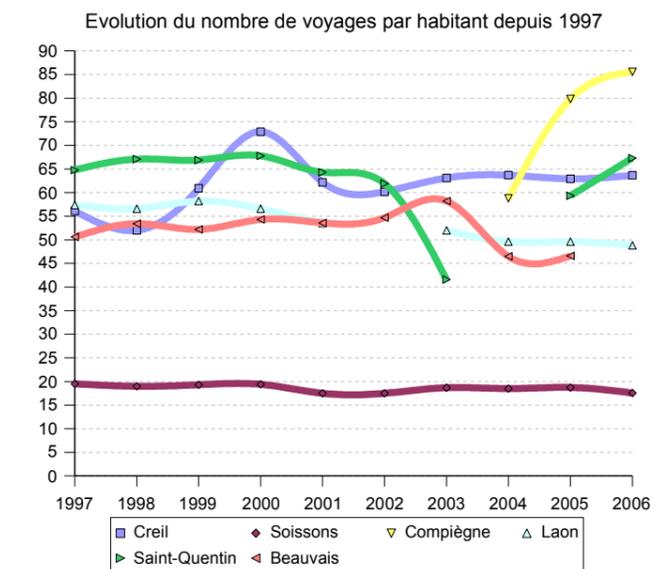
Les baisses de fréquentation rencontrées par le réseau d'Amiens Métropole sont à rapporter à l'arrivée de nouvelles communes dans l'agglomération.

L'intégration de communes péri-urbaines entraîne une augmentation de la population de l'agglomération sans pour autant que cette population ne soit aussi bien desservie par les lignes de bus urbaines que dans le cœur de

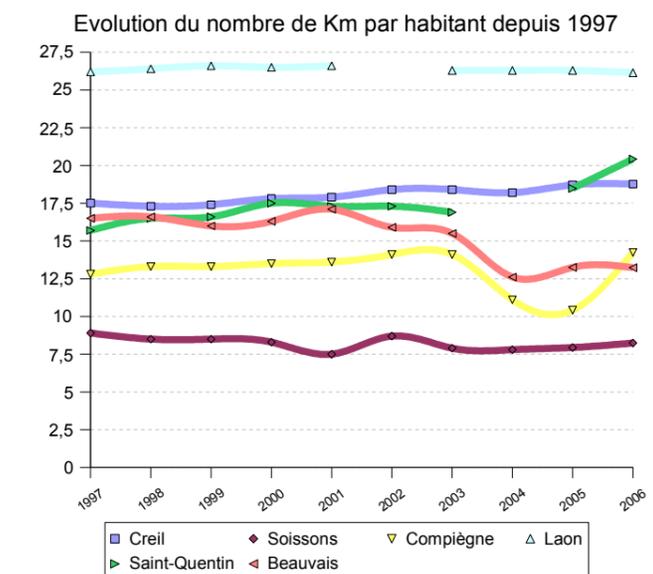
l'agglomération.

Le taux de fréquentation du réseau d'Amiens Métropole est inférieur au taux national en 2003 pour les PTU entre 100 et 300 000 habitants (71,7 voyages par habitant).

PTU de 50 000 à 100 000 habitants



Manque de données sur certaines années pour quelques PTU (discontinuité des lignes)



De façon globale, le nombre de km parcourus est en baisse mais la fréquentation est stable. Les parcours de ces réseaux sont donc optimisés.

Sur Compiègne, la hausse des chiffres de l'offre et de la fréquentation peuvent s'expliquer par l'ouverture de lignes sur d'autres communes de l'agglomération.

Les réseaux de Creil et Saint-Quentin voient leur fréquentation augmenter. Pour Saint-Quentin, cette hausse semble suivre la restructuration de son réseau en 2006 et l'élargissement de son offre : création de lignes TAD sur les communes de l'agglomération jusqu'alors non desservies.